# Descriptif type Sphera elite

**Revêtement de sol PVC homogène U4 P3 en lés de 2 m**

Fourniture et mise en œuvre d’un revêtement de sol PVC homogène calandré et pressé dans la masse en lés de 2 m de large, d'une épaisseur totale de 2 mm classé **U4 P3 E2/3 C2**.

Conçu et fabriqué en **Europe** avec un process dernière génération, à partir de matières premières garanties **sans phtalate** et sans déchet de production, le revêtement affichera une stabilité dimensionnelle minimale de < 0,20 %.

Il sera doté d'une **couche d'usure de 2 mm**, d'une teneur agent liant de type 1, avec un très faible taux de charge pour une excellente résistance à l'abrasion.

Le revêtement bénéficiera d’une protection de surface **SMART top à finition mate** évitant ainsi toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et sera hautement résistant aux rayures et aux agents tachant de type Bétadine, Eosine en solution aqueuse…

Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu Bfl-s1. Une gamme comportant 18 références qui présente un aspect terrazzo, avec beaucoup de profondeur et de nuances de couleurs.

Il bénéficiera impérativement d’une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant\*).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol\*\*\*.

Caractéristiques techniques :

* Epaisseur : 2,0 mm
* Couche d'usure : 2,0 mm
* Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2
* Masse surfacique totale 2 950 g/m² (-10 % / + 13%)
* Résistance à l'abrasion : sa teneur en agent liant, Type I, sera > 70 %
* Poinçonnement rémanent moyen : 0,03 mm selon la norme NF EN ISO 24343-1 (exigence de la norme < 0.10 mm)
* Réaction au feu : Bfl-s1
* Affaiblissement acoustique : Delta Lw = 4 dB
* Résistance au glissement selon DIN 51130 : R9

**Mode de pose**

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle **sans solvant 528 EUROSTAR ALLROUND** suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12à l’exception d’une sous couche d’interposition. A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes…)

Entretien :

L’entreprise en charge du nettoyage de mise en service des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

**Données environnementales**

* **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
* Technologie sans phtalate
* Taux d’émission de TVOC **< 10 μg/m3, classe A+** (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
* Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH\*\*.
* Conception et fabrication européenne
* Fabriqué partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
* 100 % recyclable\*\*\*
* La colle 528 eurostar all round est une colle sans solvant à très faible émissions de COV (Emicode EC1 Plus)

*\* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). \*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH. \*\*\*Linoleum et PVC -Selon cahier des charges et hors cadre amiante.*